



Comité Stratégique
de Filière Bois

FRANCE
BOIS
2024

Monsieur Nicolas FERRAND
Directeur Général exécutif
Société de Livraison
des Ouvrages Olympiques
96 boulevard Haussmann
75008 Paris

Paris, le 4 mars 2019

Objet : Ambitions environnementales et bois pour le Village olympique et paralympique et structuration opérationnelle de la filière bois

N/réf : SOL-1/ 19- JL Dunoyer

Monsieur le Directeur Général,

J'ai bien reçu votre courrier du 28 février exposant les ambitions de votre société pour la ZAC du Village, en matière de bois dans les constructions, à la suite des discussions menées entre la Solideo et le consortium de projet France Bois 2024 depuis notre premier rendez-vous, il y a déjà un an.

Vous m'invitez, et je vous en remercie, à confirmer notre position sur le niveau de cette ambition et sur la structuration opérationnelle de la filière bois pour s'intégrer dans les réponses aux marchés des ouvrages et pour élaborer les solutions techniques pour les réaliser.

Vous m'informez que la SOLIDEO s'engagera sur la ZAC du Village à ce que 100% des immeubles de moins de 28 mètres (dernier plancher accessible) soient en structure bois (et labellisés « Bâtiment Bas Carbone ») et que 100% de ceux de plus de 28 mètres soient construits en « Matériaux Bas Carbone », soit en mixité bois-autres matériaux.

Je vous confirme que nous partageons, à ce stade des études, que cet engagement puisse nécessiter un volume total de bois « structurel » (certifié PEFC ou FSC) pour les marchés de construction-réalisation qui seront lancés en 2020 estimé à 58 240 m3. L'offre de production industrielle et en mise en œuvre française est en capacité d'y satisfaire.

Les seuils d'intégration du bois et des produits bois que vous entendez recommander dans les cahiers des charges afin de respecter les objectifs « bas carbone » nous apparaissent définis à bon niveau d'ambition et cohérents avec les solutions techniques que pourra déployer, à cette échelle, notre filière.

A savoir :

- jusqu'au R+3 inclus : à 150 dm³/m² SDP ; solutions constructives ossature bois selon NF DTU 31.2 (panneaux 2D avec bardages et menuiseries intégrées, modules 3D industrialisés tous corps d'état ...)

- de R+4 jusqu'au R+8 (dernier plancher inférieur à 28m) : à 350 dm³/m² SDP ; solutions en mixité de produits intra à la filière bois, en techniques courantes (poteaux poutres en bois lamellé-collé, planchers LC ou CLT, parois en façade avec ossature bois ...)
- au-delà du R+8 : si l'on considère que 50% du volume structurel est en bois, à 250 dm³/m² SDP. Les poteaux poutre bois lamellé collé pourront être mis en œuvre sans limitation, planification spécifique à prévoir en lien avec les immeubles démonstrateurs en cours d'Adivbois pour la mixité de matériaux.

Une objectivation précoce pour tous les acteurs, incluant les promoteurs, de ce critère de volume de bois mis en œuvre (en dm³/m² SDP) suivant la hauteur nous semble nécessaire pour préciser au départ l'ambition bas carbone pour les constructions du Village.

Je pense qu'il nous faudra ensuite répondre, à un second niveau d'enjeu, à la question de la part de bois français dans les constructions du Village (part dont la traçabilité sera assurée à partir des factures des fournisseurs).

Pour ce critère, un seuil fortement symbolique de 50% du bois issu de la ressource nationale constituerait également un signal pour la Solideo et une ambition forte pour notre filière de transformation.

Pour soutenir l'atteinte de cet objectif de 50%, je souhaite vous faire la proposition de considérer un critère supplémentaire, celui de l'ambiance bois intérieure des constructions du Village. Ce critère se définit en pourcentage comme la surface de bois intérieure rapportée à la surface totale des sols, murs et plafonds intérieurs.

Pour les immeubles démonstrateurs d'Adivbois, la moyenne atteinte des projets pour ce critère est de 30%, correspondant à la réalisation d'un niveau d'ambition moyen.

A côté de la fonction structurelle du bois, ce second critère vient aussi soutenir la fonction du bois en support, revêtement, agencement pour le cadre de vie, l'ensemble pesant dans la performance bas carbone des constructions.

Pour répondre à vos objectifs de la meilleure offre globale, prix, délai, qualité technique et environnementale France Bois 2024 est la marque et l'outil que le consortium des décideurs de la filière bois a mis en place. Pour impulser et animer la dynamique d'acteurs qui permettrons tout à la fois l'approvisionnement en bois de construction, la structuration opérationnelle en réponses aux consultations relatives aux marchés des ouvrages et la mise en œuvre des solutions techniques pour la réalisation des constructions du village.

Le pré-référencement volontaire des entreprises est en cours sur le site www.francebois2024.com et un premier Meet-Up de mobilisation des acteurs se tiendra à Paris le 18 mars prochain.

Un point essentiel de la structuration opérationnelle de la filière, tel que nous l'avons échangé avec votre équipe, ne tient pas à l'anticipation de besoins en capacité de formation, mais à la possibilité que les architectes et bureaux d'étude spécialisés bois, les constructeurs ensembliers bois (voire les autres entreprises bois) soient associés en amont des offres qui seront émises en septembre par les promoteurs, et notamment qu'ils participent aux workshops prévus et organisés par la Solideo en mai 2019, aux côtés des promoteurs et des architectes coordinateurs.

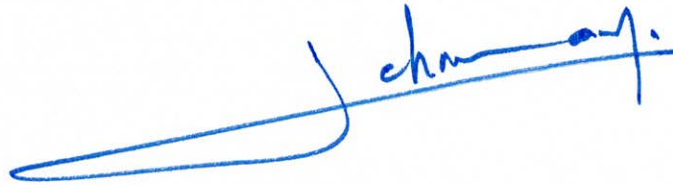
La Solideo pourrait aussi organiser utilement un atelier dédié au bois avec chacun des groupements candidats.

Même s'il est acté que les groupements bois ne feront pas partie obligatoire des candidatures de promotion en avril, il m'apparaît qu'il ne faudrait pas attendre septembre pour impulser l'organisation des acteurs économiques dans les différentes formes de coopération qui seront déterminantes compte tenu des délais et de la massification inhérents aux constructions du Village.

France bois 2024, vous le savez, est mobilisé en permanence pour vous apporter et apporter à vos services l'appui que vous pourriez souhaiter. Il organisera en particulier son meet-up promoteurs, constructeurs et fournisseurs bois le 18 mars prochain et il pourrait coopérer à celui de la Solideo du 10 mai prochain si vous le souhaitez.

Vous assurant pleinement de notre volonté collective à répondre à ces ambitions, et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien Cordialement



Luc CHARMASSON
Président du CSF BOIS
l.charmasson@gipen.fr
06 09 58 01 66

Copie :

- Monsieur J. Castex, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024